



L'action intersectorielle pour le développement des enfants et leur sécurité (AIDES)

Cette formation vise :

- 1) À outiller les participants afin qu'ils soient en mesure de mieux planifier les services destinés aux enfants qui, par exemple, présentent des difficultés grandissent dans un contexte de vulnérabilité, ou à risque de l'être, reçoivent des services de nombreuses organisations tout en tenant en compte les points de vue de l'enfant, des parents et des différentes personnes préoccupées par son bien-être, son développement et sa sécurité.
- 2) À fournir aux participants appelés « multiplicateurs » les connaissances et les compétences requises pour qu'ils puissent former à leur tour les membres de leur communauté.

FORMATION

JOUR 1 – Cadre d'analyse écosystémique des besoins de développement des enfants

JOUR 2 – Approche participative

JOURS 3 et 4 – Les outils d'analyse : la Grille COMMUNE d'analyse des besoins de développement de l'enfant, la Grille d'analyse PRÉLIMINAIRE d'analyse des besoins de développement de l'enfant et le Cahier d'analyse des besoins de développement de l'enfant (CABE)

JOUR 5 – La posture du multiplicateur

DEMANDEUR

Un territoire de CISSS/CIUSSS/CRSSS/CSSSPNQL ou tout organisme intéressé à la recevoir.

PARTICIPANTS

Professionnels provenant des réseaux (santé et services sociaux, milieux de garde, organismes communautaires, organismes communautaires Famille, milieux scolaires, municipaux...) délégués par leur organisme sur un territoire de CISSS/CIUSSS/CRSSS/CSSSPNQL.

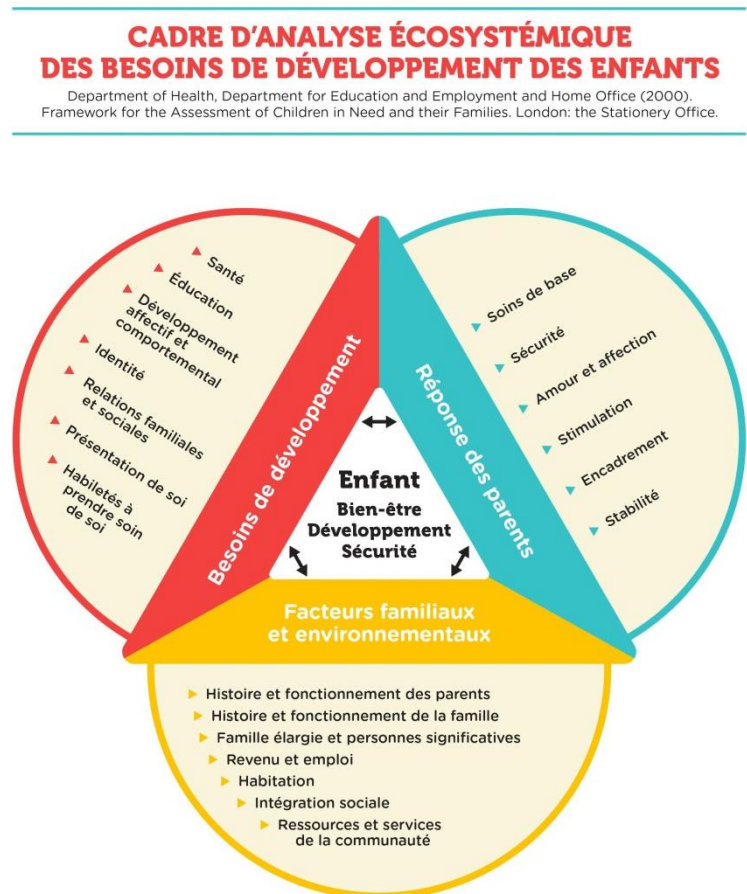
Voir l'**annexe** pour le choix des futurs multiplicateurs et les conditions facilitants cette formation.

CONTENU

Le **JOUR 1** porte spécifiquement sur l'utilisation du **cadre d'analyse écosystémique**.

À la fin de la journée, le participant sera en mesure de :

- Comprendre dans quels contextes le cadre est utilisé;
- Connaître la démarche préconisée pour des actions intersectorielles;
- Comprendre les principes, fondements, concepts et théories du cadre d'analyse écosystémique des besoins de développement des enfants;
- Comprendre l'action en partenariat (collaboration entre les partenaires);
- Mettre en pratique le cadre dans l'analyse écosystémique des besoins de l'enfant;
- Connaître les retombées de l'utilisation du cadre : pour l'enfant, pour les parents et pour les partenaires;



www.initiativeaides.ca

Le **JOUR 2** vise à sensibiliser le participant à l'**approche participative**. Le participant sera invité à :

- Réfléchir à ses rapports avec les familles;
- Intégrer les points de vue des parents dans les décisions et les actions visant à répondre aux besoins de leurs enfants;
- Utiliser les pratiques d'alliance avec les parents;
- Dialoguer avec les enfants et les parents à l'aide du cadre d'analyse écosystémique;
- Utiliser une approche participative avec les parents dans le contexte de différents établissements et dans l'exercice de divers mandats.

Les **JOURS 3 et 4** visent à faire connaître les distinctions entre les **différents outils** de dialogue proposés par l'initiative AIDES. Chaque outil sera présenté, leurs structures expliquées et leurs différentes parties explorées. Aux termes de ces deux jours, le participant sera en mesure de :

- Juger quels outils utiliser, auprès de qui, à quel moment et de quelle manière;
- Présenter les outils aux parents et aux partenaires;
- Animer les rencontres suivant la démarche préconisée par l'initiative AIDES;
- Compléter les outils et produire une analyse axée sur la priorisation des besoins, l'identification des actions et services à maintenir ainsi que l'identification des actions et des services à mettre en place
- Développer des stratégies de gestion des divergences qui peuvent être vécues entre les différents acteurs (enfant, parents et partenaires présents autour de la famille).

Le **JOUR 5** permet une synthèse des apprentissages et vise à développer la posture du multiplicateur. Cette journée aborde les thématiques suivantes :

- Liens entre la pratique (services, programmes, ententes, outils, partenariats) et les composantes de l'initiative AIDES;
- Devenir multiplicateur AIDES et rayonner;
- Modalités d'appropriation et de soutien;
- Défis d'appropriation et d'implantation;
- Engagement.

ATTESTATIONS

- Une attestation de formation sera remise après les cinq jours (30 heures) de formation.
- Une attestation de formation accréditée par l'Ordre des travailleurs sociaux et des thérapeutes conjugaux et familiaux du Québec sera remise aux travailleurs sociaux qui auront complété les cinq jours (30 heures) de formation.

CONSOLIDATION

Il est important de consolider les acquis des multiplicateurs. Ils doivent, suite à la formation, s'approprier la démarche et les outils préconisés par l'initiative AIDES en les utilisant dans leurs pratiques et activités d'intervention : intervention auprès des familles; discussion clinique avec les collègues, animation d'un PSI/PSII ou rencontre avec un partenaire (cet aspect est discuté et convenu avec les multiplicateurs lors de la dernière journée de formation). Une rencontre de groupe est prévue à toutes les 5 à 6 semaines pendant 6 mois avec un formateur provincial en présence ou en visioconférence. Six rencontres pour un total de 15 heures de soutien.

NOMBRE DE PARTICIPANTS

30 personnes.

LIEU DE LA FORMATION

L'endroit où se donne la formation est déterminé par le demandeur.

TARIF

Selon le lieu de la formation et nombre d'inscriptions. Le coût de la formation comprend : la formation, le matériel, les frais de déplacement, d'hébergement et les repas des formateurs.

POUR PLUS D'INFORMATIONS SUR LES CONTENUS DE FORMATION, CONTACTER :

Danielle Lessard
Coordonnatrice de projet, Initiative AIDES
École de travail social, Université de Montréal
514 343-6111 poste 3750 / danielle.lessard@umontreal.ca
<http://www.initiativeaides.ca/>



POUR PLUS D'INFORMATIONS POUR SE PROCURER ET PLANIFIER CETTE FORMATION, CONTACTER :

[Praxis - Centre de développement professionnel](#)
Faculté des arts et des sciences, Université de Montréal
praxis@fas.umontreal.ca

ANNEXE

Multiplicateurs : profil recherché

- Adhésion à la méthode et outils proposés par l'initiative AIDES;
- Capacité et volonté de collaborer avec des partenaires;
- Intérêt pour les changements de pratique;
- Motivation à se former et à développer une expertise;
- Curiosité;
- Volonté et capacité à transmettre leurs connaissances;
- Compétences pour animer un groupe;
- Leadership;
- Disponibilité;
- Stabilité des multiplicateurs (engagement à long terme).

Les multiplicateurs devront :

- Participer à la formation d'une durée de 5 jours et aux activités de soutien (les modalités seront à déterminer avec les milieux concernés);
- S'approprier le contenu de la formation et se préparer à la donner;
- Offrir des activités de sensibilisation auprès des intervenants et des collaborateurs internes et externes;
- Former et soutenir les intervenants et collaborateurs dans l'application des connaissances théoriques, conceptuelles et techniques apprises lors de la formation;
- Agir comme personne de référence sur les plans local, régional et provincial.

Facilitants organisationnels :

- Adhésion des organisations d'un même territoire de CSSS au projet;
- Nomination d'un porteur de dossier sur le territoire;
- Libération des personnes retenues;
- Sensibilisation des gestionnaires.

Soutien à l'appropriation par l'équipe de formateurs :

- Formation des multiplicateurs;
- Rencontres de codéveloppement et soutien individuel selon les demandes des multiplicateurs.

La formation est offerte seulement si les multiplicateurs proviennent de différents établissements sur un même territoire de CISSS/CIUSSS/CRSSS/CSSSPNLQ. Il est donc entendu que l'équipe de l'initiative AIDES ne formera pas de multiplicateurs provenant d'un seul et même établissement. Les multiplicateurs peuvent provenir des établissements suivants : CISSS/CIUSSS/CRSSS/CSSSPNLQ, organismes communautaires, services de garde, scolaires, etc.